

noines Lamarche, Moreau et Mongeau ; les Rv. MM. Chs. Collin, chapelier de l'Asile ; Alph. Villeneuve, chapelain des Carmélites ; Lonergan, curé de Ste. Brigitte ; Martin, curé de la Longue-Pointe ; Thérien ; Sentenne, curé de St. Jacques ; Sauvé, vicaire de St. Henri ; Charbonneau, et le Rv. Frère Eusèbe, Directeur de l'Ecole de Réforme de la rue Mignonne ; l'hon. juge Monck ; les hons. MM. Ouimet et F. X. A. Trudel ; MM. C. A. Leblanc, shérif ; Dr. Beaubien, Dr. Perrault, Dr. P. E. Mount, Dr. Howard, médecin de l'Asile ; N. Valois, J. A. Gravel, L. J. E. Surveyer, Charles Garth, Payette, Guy et plusieurs autres dont nous ignorons les noms. Il y avait aussi bon nombre de dames.

### SOIR AU BORD DE LA MER

... Les nuages ont monté dans le ciel, le soleil s'est couché, la nuit s'abaisse peu à peu. Au ciel gris correspond une mer grise, plombée ; la brise souffle pleine d'aiguilles piquantes et l'odeur des varechs devient plus forte. L'horizon s'efface, l'eau et les nuages ne font qu'un grand mur brumeux que transpercent quelques rayures dorées ou rougeâtres, et les vagues à longues crêtes d'écumé arrivent peu à peu, bien alignées, sur la plage où elles lancent et balancent leurs nappes minces qui s'étalent en courant, et en courant se retirent. Le jour a presque disparu ; le murmure de la mer grandit, plus gémissant, comme si elle se plaignait du labour que lui impose son devoir de ramener la marée sur la plage, d'atteindre péniblement les rochers, puis le pied des falaises, puis les pilotis des jetées, puis les quais.

Devant l'arrivée, condensée jusqu'à en être monotone, de ces longues barres écumées et jaunes qui ne cessent de se gonfler, qui semblent s'irriter à mesure qu'elles s'avancent, et apporter la haletante et grondante respiration d'un être caché et formidable, l'impression devient mélancolique et ne tarde pas à se teinter d'un peu d'inquiétude et même de crainte....

La nuit est plus basse sans être encore entièrement obscure, et les flots paraissent grandir ; leur couleur maintenant effacée fait place à de noires profondeurs ; on pense à des gueules d'autres d'où s'élancent brusquement des animaux redoutables. L'eau s'écroule sur les roches ou sur les terres éboulées avec de grands rugissements qui donnent l'idée qu'elle éprouve du plaisir à heurter, à détruire, à entraîner et submerger dans ses replis dont l'objet devient sinistre....

Cependant on est refoulé en deçà de la plage. La vaste place unie du matin tiède, pleine de sel brillant, est perdue pour nous ; le tumulte l'a envahie, et toute cette cuvée violente et bouillonnante qui la recouvre a l'air de protester et de nous menacer si nous songeons à remettre le pied sur ce terrain salé qui appartient à la mer et non à l'homme. La marée me fait toujours l'effet d'une revendication et d'une menace.

Mais tandis que tout le long de la côte mugit la mer comme un grand geindre, un fin murmure de voix s'élève sous la tente des bains. Là on devine plus qu'on ne la distingue la forme de quelques femmes enveloppées dans leurs châles ou leurs manteaux et qui sont venues s'asseoir jusqu'à la nuit en face des vagues et du ciel. Ce doux et fin murmure répond légèrement au large gémississement des flots et n'en est pas étouffé. Des bouffées de la brise apportent quelques mots qui s'en vont courir dans les flancs de la falaise.

Un peu plus loin, siffle un garde-pêche qui a pris son poste dans l'herbe, sur la crête des terres qui surplombent la plage. Les feux des phares tournants jetent une lointaine étincelle. Les barques des pêcheurs solidement attachées sautent et battent l'une contre l'autre.

Par derrière, sur les pentes de la côte, se dressent les silhouettes de chalets et de villas, puis celles du petit troupeau des

maisons du village qu'on croirait attachées autour du clocher de l'église comme un piquet.

Quelques lumières rappellent qu'on vit dans ce petit tas de pierre blotti ou perché au-dessus de la mer qui vient gronder à ses pieds avec une sourde colère et un désir bien clairement exprimé de le dévorer.

Quelque chien aboie dans l'espace, quelque porte retentit lourdement, quelque voix jaillit au fond des demeures... Le petit murmure des conversations sous la tente continue toujours, pareil au son d'un léger jet d'eau. Une étincelle saute par moments sur le fond opaque et noir du ciel où de l'eau, bateau à vapeur regagnant le port.

Un piano lance par des fenêtres grand-éclairées d'une villa voisine, ses notes claires, comme un oiseau de nuit. C'est aussi quelque mélancolique musique, chère aux âmes tendres, qui s'en échappe, en harmonie avec l'accompagnement de basse donné par la marée : une vieille, traditionnelle mélodie de Schubert!...

La nuit est complète, très-obscurée, aussi voit-on, au haut du chemin creux qui nous ramènera au village, voltiger des falots, falots portés par de véritables âmes en peine, par exemple par cette dame aux longs cheveux pendus sur le dos, et que je vois uniquement occupée, jour et nuit, à aller au bureau de poste!...

La nuit est très-noire, la mer est presque lugubre, la brise se plaint autant qu'elle... Nous ne pouvons plus y tenir ; assez d'oppression est entrée dans nos âmes. Plusieurs groupes d'ombres gravissent le chemin creux, silencieusement. Le murmure sous la tente est éteint, la mer houleuse avec plus de force, comme si elle était fâchée de notre départ... Et pourtant elle nous a vaincus, car les groupes d'ombres silencieux qui reviennent vers les lampes des maisons, c'est nous tous, à demi-écrasés, presque frissonnantes... Assez, assez ! allons jouer au whist, allons lire un journal, allons causer de l'arrivée de M. B.... qui sera suivie du départ de M. C... Et voilà les grilles des jardins qui retombent derrière les ombres... B.

### PERSONNEL

MM. Magloire Turcot, Romuald St. Jacques, Pierre Bachand, Louis-Gustave de Lorimier et H. R. Blanchard ont été nommés commissaires pour l'érection civile des paroisses dans le diocèse de St. Hyacinthe.

Le premier anniversaire de la consécration de Mgr. Racine a été dignement célébré lundi, 18 courant.

La modestie de l'éminent Prélat ne lui ayant pas permis d'accepter aucune démonstration publique, tout s'est borné à une fête intime ou la religion seule a eu à jouer le principal rôle.

Son Excellence Geo. Ferguson Bowen, gouverneur de Victoria, Australie, qui est venu en Amérique accompagné de son aide-de-camp, le major Pitt, pour étudier les institutions municipales, est parti pour Ottawa avec Son Excellence le Gouverneur-Général. Après avoir visité le Canada, il se rendra aux Etats-Unis et retournera ensuite en Australie par la voie de San Francisco.

Que recherche une personne qui assure sa propriété contre le risque du feu ? Le plus de garanties possibles, pour qu'en cas d'événements, le dommage qu'elle subira soit promptement et équitamment réparé. Par conséquent, lorsqu'on signe une police à prime fixe, ce qui frappe, attire, entraîne, détermine la résolution, c'est l'importance du capital social de la compagnie avec laquelle on traite.

La Compagnie d'assurance sur la vie et contre l'incendie, la *Stadivona*, conduite par une direction toute Canadienne et dont le bureau, à Montréal, se trouve No. 13, Place-d'Armes, a un capital de 5,000,000 de piastres, entièrement affecté à la garantie des risques couverts par les polices.

## AVVENTURIERS ET CORSAIRES

### LE GAOULÉ

#### VII

##### (Suite)

Madame de Saint-Chamans, le masque de la résignation au visage, le cœur gonflé, des larmes à ses paupières, et armée en même temps de toutes les pièces de son arsenal de coquetterie, se rendit chez le marquis de la Varenne.

— Il se prépare pour vous, lui dit-elle, une épreuve pénible à traverser, mon ami.

— Je la surmonterai, répondit la Varenne avec la brusquerie et le ton résolu qui lui étaient habituels.

— Mais non pas sans difficulté, répliqua la comtesse. Il y va de votre honneur, de votre repos, de la paix et de la gloire de votre administration. Vous savez si je vous suis attachée et dévouée, la Varenne, eh bien ! je viens vous annoncer que je suis prête à accomplir, dans votre intérêt, le plus grand des sacrifices.

— Je ne vous comprends pas, Claudine ; expliquez-vous.

— Il m'est revenu que les réclamations que vous allez entendre de messieurs les colons sont dirigées surtout contre moi.

— Contre vous ?

— Oui ; déjà, vous le savez, on accuse le chevalier de Maubrac d'être l'instigateur du complot attribué à Fabulé.

— Après ?

— Eh bien ! maintenant ce que l'on ne vous a pas encore dit et ce que je sais, moi, c'est que les colons prétendent me comprendre dans la même accusation.

— Vous êtes folle, Claudine, ou bien ils sont bien hardis et bien insolents !

— Je suis pour tous ces gens-là un objet de jalouse, et de haine pour quelques-uns. Je vous parlais, tout à l'heure, de repos pour vous et de sacrifice de ma part ; ce sacrifice que je vous dois, mon ami, c'est une retraite à laquelle je suis bien résolue.

— Votre retraite, y songez-vous ?

— Oui, je quitterai la colonie dès demain ; j'ai engagé M. de Maubrac à faire de même. Déjà il s'est éloigné de Saint-Pierre, en sorte que lorsque messieurs les colons viendront déposer leurs plaintes devant vous, il suffira que vous leur annonciez mon départ, pour les voir apaisés par enchantement.

La Varenne se promenait comme un fureux autour de la pièce, en écoutant cette confidence de madame de Saint-Chamans, qui pleurait à chaudes larmes.

— Vous resterez, ma chère Claudine, dit le marquis en s'asseyant à côté de la comtesse et en lui prenant affectueusement les mains, vous resterez avec moi, et nous braverons ensemble le mécontentement de messieurs les colons. Qu'ils viennent m'apporter leurs réclamations ! Je suis de belle humeur à les recevoir, ma foi ! Et s'ils font mine de résister, je les ferai jeter tous par les fenêtres. Laissez-les dire ! Que m'importe, à moi, leur haine et leur jalouse contre vous ! Empêchez Maubrac de partir ; il nous est dévoué, il nous sera utile ; c'est un homme d'énergie et de résolution, de qui nous tirerons bon parti au besoin.

— Avez-vous donc quelque projet ? demanda la comtesse.

— Je ne sais pas, moi ; je ferai ce que les événements me commanderont. Mais, en tout cas, je suis bien décidé à ne point donner raison aux colons, et surtout à ne point vous laisser insulter et calomnier par eux. Le complot de ce Fabulé n'est peut-être qu'un prétexte ; si cela est, d'ailleurs, eh bien ! qu'ils se défendent comme ils pourront !... Vous ferez savoir à Maubrac, n'est-ce pas, que je désire qu'il revienne ?

— Que faut-il que nous fassions ? avaient demandé, tout d'une voix, les compagnons de Maubrac.

— M'aider à renverser le marquis de la Varenne.

Si grave que leur parût une telle proposition, les amis de Maubrac n'y firent aucune opposition ; ils attendirent que le chevalier développât son plan de campagne.

Maubrac leur exposa toute sa politique, qui avait consisté à soulever le mécontentement des colons contre le gouverneur, en appelant à l'intervention de Fabulé ; cette circonstance avait entraîné l'incarcération des députés, crime prévu par Maubrac, et qui devait, dans sa pensée, provoquer un soulèvement général, dont il fallait profiter pour assurer le succès de son coup de main.

Toutefois, Maubrac ne confessait à ses complices que la moitié du but véritable qu'il poursuivait ; le reste était le secret du voyage mystérieux de madame de Saint-Chamans à la Martinique, secret que la Varenne lui-même avait cherché vainement à percer, et que nous pouvons dévoiler ici.

(1) Voir le *Roi des Tropiques*.

Il y avait parmi eux un octogénaire, de qui la présence aurait dû imposer le respect à la Varenne. Ce vieillard ayant insisté sur son droit de se faire écouter, le marquis ordonna qu'on l'arrêta. Les colons ayant voulu le couvrir de leurs personnes et de leurs épées, la salle de l'audience fut aussitôt entourée de troupes, et la députation tout entière arrêtée, dé-armée et conduite à la gêole.

Madame de Saint-Chamans, cachée dans une pièce voisine, avait assisté à cette scène de violence. Dès que la Varenne se trouva seul, elle ouvrit brusquement la porte et se précipita dans ses bras, en versant des larmes de joie.

— Merci, mon ami, lui dit-elle, vous m'avez réellement prouvé que vous m'aimiez en défendant mon honneur.... Oh ! ajouta-t-elle, je ne regrette qu'une chose, c'est que ce M. Du Buc, dont vous m'avez promis la tête si je vous la demandais, ne se soit pas trouvé là....

— N'avez-vous pas entendu ce qu'ils ont dit, ma chère Claudine, que les jeunes et les valides étaient démeurés sous leurs toits, prêts à la défense et à l'attaque... M. d'Autanne, non plus, n'était pas là, et j'aurais voulu l'y voir cependant ! Mais je les retrouverai l'un et l'autre, car je m'attends que l'acte d'autorité que je viens d'accomplir va faire bouillonner dans leurs veines le sang de ces créoles !.... Ils m'ont menacé, ils m'ont prédit la guerre, soit ! Eh bien ! je la leur ferai par tous les moyens....

De la Varenne rugissait comme un lion, en portant à chaque instant, et par un mouvement instinctif, la main à la garde de son épée.

— Qu'ils essaient, mordieu ! qu'ils essaient ! criait-il, et ils verront ce que je vais sur un champ de bataille !

De la Varenne, dans la prévision du résultat que devait provoquer l'emportement impolitique auquel il venait de s'abandonner, prit immédiatement ses mesures, et commanda à une compagnie de grenadiers royaux de se tenir prêts à marcher sous ses ordres.

Il ne s'était pas trompé. A peine l'arrestation des députés fut-elle connue, qu'un cri d'indignation s'éleva dans la ville et gagna le Prêcheur, où les colons s'assemblèrent aussitôt chez d'Autanne pour délibérer sur le parti à prendre.

Avant que de rapporter la délibération qui fut arrêtée dans cette réunion, il est bon que nous fassions connaître la conduite de Maubrac pendant les événements qui venaient de s'accomplir.

Maubrac s'était rendu au Prêcheur, où il avait d'intimes amis, des colons paresseux et oisifs comme lui, aventuriers sans feu ni lieu, et prêts à tous les coups de main. Ce bourg du Prêcheur avait été, dès l'origine de la colonie, et avait continué d'être pendant longtemps le refuge de tous les mécontents et le foyer de toutes les émeutes (1). Maubrac avait réuni en une sorte de concile ses amis, gens bien déterminés, d'ailleurs, et à qui la subite fortune du chevalier avait inspiré pour lui une grande considération. Dans cette réunion, où les têtes s'échauffent vite, Maubrac avait feint un mécontentement très-grand contre la Varenne, qu'il représentait jaloux de son intimité avec la comtesse, et il avait prétendu que son éloignement de Saint-Pierre était un exil auquel le gouverneur venait de le condamner. Cet exil, qui pouvait être suivi du départ de madame de Saint-Chamans, était donc sa ruine, à lui, et partant celle de ses amis. Il avait entretenu assez grossièrement les excellentes dispositions de ceux-ci pour qu'ils prissent intérêt à cette déchéance du chevalier.

— Que faut-il que nous fassions ? avaient demandé, tout d'une voix, les compagnons de Maubrac.

— M'aider à renverser le marquis de la Varenne.

Si grave que leur parût une telle proposition, les amis de Maubrac n'y firent aucune opposition ; ils attendirent que le chevalier développât son plan de campagne.

Maubrac leur exposa toute sa politique, qui avait consisté à soulever le mécontentement des colons contre le gouverneur, en appelant à l'intervention de Fabulé ; cette circonstance avait entraîné l'incarcération des députés, crime prévu par Maubrac, et qui devait, dans sa pensée, provoquer un soulèvement général, dont il fallait profiter pour assurer le succès de son coup de main.

Toutefois, Maubrac ne confessait à ses complices que la moitié du but véritable qu'il poursuivait ; le reste était le secret du voyage mystérieux de madame de Saint-Chamans à la Martinique, secret que la Varenne lui-même avait cherché vainement à percer, et que nous pouvons dévoiler ici.